



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

11 décembre 2020

### **Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)**

#### **Désignation des représentants des employeurs au conseil d'administration**

**Le Conseil d'Etat a désigné les représentants du Canton en tant qu'employeur au conseil d'administration de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL). Les mandats du président du Conseil d'administration David Théoduloz ainsi que des membres Patrick Fournier et Damien Revaz ont été prolongés jusqu'à la fin 2023. Le membre actuel du conseil d'administration, Franz Michlig, doit se retirer du conseil pour cause de limite d'âge et sera remplacé par Graziella Walker Salzman. Le mandat de Pascal Kuchen sera prolongé jusqu'au 30 avril 2021 et ensuite confié à un représentant des institutions affiliées.**

Le Conseil d'administration de CPVAL est constitué de manière paritaire. Les représentants des employeurs (Canton du Valais et institutions affiliées) sont nommés par le Conseil d'Etat. Lors de sa dernière réunion, il a prolongé de trois ans, jusqu'à fin 2023, les mandats des membres du conseil d'administration David Théoduloz (président), Patrick Fournier et Damien Revaz, qui étaient en fonction depuis 2013 et 2014 respectivement. En ces années particulières de mise en œuvre de la réforme structurelle de CPVAL, le Conseil d'Etat considère que cette continuité et cette stabilité sont particulièrement importantes.

L'actuel représentant des employeurs, Franz Michlig, a atteint la limite d'âge en vertu de l'article 12 alinéa 2 de la loi sur les participations de l'Etat (LPartEt) et doit donc se retirer du conseil d'administration à la fin de 2020. Le Conseil d'Etat remercie Franz Michlig pour son engagement depuis 2013 au sein du conseil d'administration de la CPVAL. Le Conseil d'Etat a nommé Graziella Walker Salzman pour le remplacer. L'ancienne députée du Grand Conseil et présidente de commune est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances sociales. L'avocate indépendante est spécialisée en assurances sociales et en droit du travail. Elle connaît particulièrement bien l'administration cantonale, ayant été durant cinq ans adjointe au Service de la protection des travailleurs.

Le dernier représentant des employeurs, qui n'a pas encore été désigné, représentera désormais les institutions affiliées et sera nommé ultérieurement par le Conseil d'Etat après consultation des institutions affiliées. Il prendra ses fonctions le 1er mai 2021. Une prolongation du mandat de Pascal Kuchen est ainsi faite à titre transitoire jusqu'au 30 avril prochain.

#### **Personne de contact**

**Roberto Schmidt**, chef du Département des finances et de l'énergie, 079 220 32 29

